

Emetteur

**AUDIS SN**  
3 rue jean rédélé  
76370 MARTIN EGLISE  
France

Tél.: 0232146868  
Email: contact@audis.fr

Adressé à

**AGUA LIDER PRODUTOS E SOLUCOES**  
Facturation  
Rua Infante D. Henrique Nr. 202 R/Ch.  
4785-324 TROFA

Portugal  
Numéro TVA: PT509127371

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	Montants exprimés en Euros			
		P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3105x15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	0%	46,62	6	30%	195,80
3106X15 - ESPRESSO SUCRE X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	47,70	20	30%	667,80
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	52,02	50	30%	1 820,70
3127X15 - CAPPUCCINO CHOCO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	52,02	4	30%	145,66
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	0%	46,62	25	30%	815,85

**Conditions de règlement:** Règlement à 30 jours

Total HT 3 645,81

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Total TTC 3 645,81

Banque: Crédit agricole

Payé 3 645,81

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Versements déjà effectués

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Règlement	Montant	Type	Num
-----------	---------	------	-----

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

| 26/03/2025 | 3 645,81 | Virement bancaire |  |

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV\\_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)